Termes de référence de recrutement d’un Expert Nutritionniste Local

**I. Contexte**

La SNV (Organisation Néerlandaise de Développement), est une organisation non gouvernementale internationale, créé en 1965, opérant dans 28 pays à travers le monde et au Burundi depuis mars 2021. SNV cherche à apporter une amélioration durable dans la vie des personnes vivant dans la pauvreté en les aidant à augmenter leurs revenus et à accéder aux services de base. SNV fournit des services de renforcement de capacités dans les domaines de l’agriculture, EHA (Eau, Hygiène et Assainissement) et l’énergie.

L’Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (AGVSAN) en 2023 au Burundi a révélé que 41,2 % des ménages, sont en situation d'insécurité alimentaire dans le pays. En 2008, l'insécurité alimentaire était de 27,8 pour cent, 32% en 2014, 44,6% en 2018 et à 41,2% en 2023 au niveau national. En conséquence, la population en situation d'insécurité alimentaire est passée de près de 3 000 000 en 2014 à 5 396 556 en 2023, soit près du double.

En ce qui concerne l’Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE), la proportion des enfants de 6 à 23 mois ayant une diversité alimentaire minimum est de 28,6% contre 20,6% lors de l’ENSNMB 2022 au niveau national, d’où une augmentation de 8 points. La proportion des enfants ayant un apport alimentaire minimum acceptable a été estimée à 18,2% contre 13,3% en 2022 ; 4,9 points d’augmentation (ENSNMB, 2024).

Sur le plan national, le taux but de mortalité a été estimé à 0,23 décès pour 10000 personnes par jour (ENSNMB, 2024) contre 0,16 en 2022. Quant au taux spécifique de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans, il a été estimé à 0,36 décès pour 10000 enfants par jour au niveau national contre 0,36 en 2022. Les provinces ayant les plus forts taux sont Kirundo (0,96), Bururi (0,85), Bujumbura Mairie (0,73) et Bujumbura (0,61).

En 2024, l’Enquête Nationale sur la Situation Nutritionnelle et de Mortalité au Burundi (ENSNMB) chez les enfants de 0 à 5 ans a estimé la prévalence de la Malnutrition Aiguë Globale (MAG) à 8,0% comprise entre 7,4% et 8,7% sur le sur le plan national. Cette prévalence est au-dessus du seuil moyen de 5% fixé par l’OMS mettant le pays dans une situation dite moyenne (précaire) en matière de santé publique.

Chez les mêmes enfants, la prévalence du retard de croissance est de 52,8% au niveau national se trouvant entre 51,4% et 54,3%, ce qui est largement supérieur au seuil très élevé (urgence) de 30% fixé par l’OMS. Elle a diminué de 3 points par rapport à l’ENSNMB 2022 où elle était à 55,8% [54,9-56,8]. Au niveau provincial, elle varie de 28,3% à Bujumbura Mairie à 65,1% dans la province de Gitega. Toutes les provinces ont dépassé le seuil très élevé de 30% à l’exception de la Mairie.

S’agissant de l’utilisation des latrines, ce sont les latrines non améliorées qui sont les plus utilisés avec 65,9% au niveau national. Ce résultat est comparable à celui obtenu lors de l’ENSNMB 2022 avec 65,5%. Cette proportion varie de 14,0% à Bujumbura Mairie à 94,5% à Karusi.

Quant à l’hygiène, la proportion des ménages disposant d’un dispositif de lavage des mains n’est que de 24,4% au niveau national. Elle varie de 3,2% à Rutana à 65,3% à Rumonge. Cependant, 74,9 % des femmes lavent les mains pendant 03 moments clés sur le plan national. Elle a significativement augmenté de 16,8 points par rapport à celle observée lors de l’ENSNMB 2022 où elle était à 58,1%.

Pour contribuer à la résolution des problèmes de santé publique dont sont victime la population Burundaise, SNV a mis en place un projet financé par l’Ambassade du Royaume des Pays-Bas intitulé PADANE, Projet d’Appui au Développement Agricole pour la Nutrition et l’Entrepreneuriat. Ce projet s’appuie sur les résultats d’autres projets financés par la même Ambassade et qui avaient introduits l’approche Plan Intégrée Paysan.

L’objectif de PADANE est d’améliorer les conditions de vie des hommes, femmes, jeunes ainsi que les acteurs du marché à travers une augmentation de leurs revenus, leur production, l’amélioration de la sécurité nutritionnelle et alimentaire, l’accès à l’emploi et l’entreprenariat pour les jeunes et la résilience aux changements climatique.

Dans le cadre de mise en œuvre de ses interventions, SNV Burundi recrute un Expert (e) Nutritionniste local.

II. Objectif du poste

Placé sous la supervision du Capacity Building and Knowledge Development Expert, l’objectif général du poste et d’assurer la mise en œuvre efficace des interventions du volet SAN avec un appui technique aux partenaires de mise en œuvre.

III. Responsabilités et champs d’actions

**1) Planification stratégique et budgétaire**

* Il/Elle planifie les activités trimestriellement et annuellement, veille au respect du calendrier d’activités. En cas de retard important dans la mise en œuvre du projet, il/elle en informe immédiatement son/sa responsable hiérarchique et propose des solutions pour remédier ;
* Il/Elle étable un chronogramme trimestrielle de activités ;
* Il/Elle élabore un plan de consommation du budget conformément au planning des activités

**2) Facilitation et coordination des partenaires**

* Il/Elle organise des réunions de coordination trimestrielle avec les partenaires de mise en œuvre ;
* Il/Elle contribue au renforcement, à l’élaboration et à la validation des choix techniques et/ou stratégiques chez les partenaires ;
* Il/Elle contribue à la qualité des activités mises en œuvre et l’adéquation des approches dans le respect de la politique de SNV et des sectoriels concernés ;
* Il/Elle échange avec les partenaires pour le partage d’expériences, éviter les chevauchements sur le terrain et promouvoir la complémentarité ;
* Il/Elle facilite l’échange d’expérience entre les partenaires ;
* Il/Elle se rassure que les partenaires travaillent sur la même cible identifiées avec les mêmes critères, et de la disponibilité de la liste actualisée des bénéficiaires

**3) Création de complémentarité et synergie**

* Il/Elle échange avec les chefs des autres volets du projet pour se rassurer que la nutrition est intégrée effectivement dans ces volets ;
* Il/Elle se rassure que la cible nutrition est prise en compte dans les chaines de valeurs, l’accès aux financements/ fonds d’innovation ;
* Il/Elle évalue régulièrement l’intégration effective de la nutrition dans les autres volets du projet

**4) Appui technique et renforcement des capacités**

* En se basant sur la proposition de projet et les réalités locales, il/elle appui les partenaires dans la validation des critères de sélection des bénéficiaires du volet SAN du projet en concertation avec les autorités locales et autres leaders communautaires ;
* Elle évalue les besoins des projets en termes d’outils et matériels pour faciliter la mise en œuvre des activités ;
* Il/Elle prépare la documentation technique et méthodologique et la met à disposition des partenaires ;
* Il/Elle introduit des innovations à tester ;
* Il/Elle renforce les capacités techniques des partenaires sur les approches ainsi tout élément technique entravant la mise en œuvre des activités ;
* Il/elle assure l’implication des services techniques appropriées

**5) Suivi des activités**

* Il/Elle assure la surveillance des activités sur la base du plan de suivi évaluation ;
* Il/Elle se rassure que les activités planifiées se mettent en œuvre conformément au chronogramme des activités, en consommant les ressources prévues d’une manière efficace et efficient, et en produisant les résultats allant dans le sens de réalisation des objectifs ;
* Il/Elle évalue régulièrement les résultats quantitatifs et qualitatifs des activités dont il a la charge ;
* Il/Elle participe aux réunions de coordination organisées par la sectorielle santé et au cluster ou groupe de travail sur la nutrition ;
* Sous la supervision de son line Manager, il/elle transmet, explique et fait respecter à aux partenaires l’ensemble des procédures et des décisions administratives contenues dans les contrats des partenaires.

**6) Identifier les leçons apprises, cas de succès et études de cas et contribuer aux publications/documentation**

* Il/Elle renforce les capacités des partenaires dans la procédure d’identification des cas de succès, la formulation des leçons apprises ;
* Il/Elle valide les cas de succès et les leçons apprises formulés par les partenaires;
* Il/Elle contribue à la rédaction des cas de succès ;
* Il/Elle rédige les articles scientifiques ou non dans son volet.

**7) Supervision rapportage et de M&E**

* Il/Elle supervise les nutritionnistes des partenaires ;
* Il/Elle participe à l’élaboration des termes de références et des différents rapports des activités de son volet; analyse et valide les différents rapports des partenaires ;
* IL/Elle participe à la définition, suivi et analyse des indicateurs du projet ;
* Elle contribue activement à la mise à jour régulière de la base de données du volet SAN et s’assure que les sources de vérification mentionnées dans le projet sont disponibles et correctement archivées ;
* Il/Elle évalue la prise en charge et trouve des solutions pour la satisfaction des besoins en collaboration avec l’Unicef, le MINSANTE et d’autres partenaires impliqués dans l’activité.

**IV. Profil recherché, expérience professionnelle et compétences appréciées**

* Etre titulaire d’un Master Nutrition, avoir un diplôme en santé publique ou dans le domaine de la restauration de la santé est un atout
* Avoir au moins trois ans dans le même poste et dans une organisation humanitaire/ de développement
* Connaissances montrés en nutrition et santé maternelle et infantile
* Bonne capacité d’analyse et de synthèse
* Compétences organisationnelles, gestion du temps et des priorités
* Respect des délais
* Travail en équipe
* Autonomie
* Rigueur et fiabilité
* Ponctualité
* Goût pour le travail de terrain
* Dynamisme / Réactivité / Capacité à rester en éveil
* Force de proposition
* Bonne présentation
* Aisance relationnelle
* Bonne connaissances en Français et anglais

**V. Conditions**

* Poste basé à Bujumbura
* Salaire défini selon la grille de SNV
* Etre de nationalité
* Les Burundaise candidatures féminines sont fortement encouragées
* Aucune candidature ne sera acceptée après la date de clôture, seules les candidatures qui répondent aux profils recherchés seront contactées pour la suite du processus de recrutement
* SNV se réserve le droit de clôturer le processus avant terme si les candidatures reçues répondent aux prérequis
* Le candidat recruté sera convoqué après l’obtention du financement

**V. Comment postuler ?**

Les dossiers de candidatures doivent comporter : - Un CV - Une lettre de motivation -Trois références professionnelles

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à SNV Burundi via le lien -------- au plus tard le 22 août 2025, date de clôture de réception des offres.

VI. Procédure de recrutement

Le recrutement va se dérouler en trois étapes à savoir la sélection des candidats, l’organisation du test écrit et l’interview.